

2010/2701 - Garantie d'emprunt accordée à la SEMCODA à hauteur de 15 % pour le compactage de sept emprunts en trois emprunts pour un montant total de 6 802 245,65 €. (Direction des Finances) (BMO du 06/08/2010, p. 1703)

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

(Adopté.)